



## Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE

Séance du : 24 février 2009  
Compte rendu affiché le : 2 mars 2009  
Date de la convocation : 19 février 2009

Nombre de délégués : 31	Nombre de délégués concernés : 31
En exercice : 31	En exercice : 31
Présents : 25	Présents : 25
Votants : 26	Votants : 26

Présents:CCPSG : Mrs Charbonnier JY, Besset C, Lornage F, Vocanson E, Vivien G, Gros R  
AHL.: Mrs Bouchut R, Bruyas J M, Villard P, Mme Larue M F  
SEM : Guyot P  
CCFL : Mrs Rousset L, Vincent G, Berthet C, Gonon P, Montagnon M, Séon M  
SIAutres communes: Mrs Reynard R, Piot M, Blancherd B, Toinon D Mmes Flacher E, Berthet H et  
Grange M,  
Secrétaire de séance : Mr Bouchut R  
Excusés : Mrs Boudier J P, Louat R, Philippon B, Moralès P, Lhopital J L, Bouchut O  
B Philippon a donné pouvoir à F Lornage

### **N° 179- Objet : Demande de subvention pour acquisition de matériel pour désherbage thermique**

Monsieur le Président explique que dans le cadre de la démarche visant à réduire l'utilisation de produits phytosanitaires sur l'ensemble du territoire du syndicat, il est nécessaire de réaliser pour l'année 2009 différents essais de matériel alternatif

Dans l'objectif d'apporter de vrais éléments de choix aux collectivités, il est proposé d'acquérir dans un premier temps une machine désherbeur vapeur de type « polyvap ». Ce matériel sera suivi la première année par l'animatrice phytosanitaire.

Le coût de ce matériel est estimé à 20 000 € HT. Il est proposé d'en faire l'acquisition dès cette année 2009.

Cet investissement est inscrit au contrat de rivière signé le 27 février 2009 sur l'opération 91 A4

Il peut prétendre aux aides financières de l'Agence de l'Eau LB, du CG42 et de la Région Rhône Alpes.

Monsieur le Président propose de solliciter les aides financières de ces trois partenaires.

Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical autorisent le Président à réaliser cet investissement et à solliciter les aides financières de l'Agence de l'Eau LB, du CG42 et de la Région Rhône Alpes.

Ont signés au registre tous les membres présents  
Copie conforme au registre

Fait à Saint Galmier  
Le 27 février 2009  
Le Président  
Jean Yves Charbonnier